



CONSEIL DE QUARTIER EST DU 4^{ème} ARRONDISSEMENT DE LYON

Compte rendu réunion du 13 octobre 2008 – Locaux de la MEJ – 18h30

Présents Philippe SORNAY, Véronique NETHER, Yves BOTTON, Fernand CHAMBON, Madame LOSDAT, René CLOCHER, Jacques DINARES

Participants Excusés Guy MORET, Hélène BENARD, Eric DUBOIS

Visites Charles HUON (habitant Bonnafous), Caroline MILLET (rue Dumenge), Jacques DUBOIS (montée Bonnafous), Catherine PINON (Montée Bonnafous), Madame TORCHI (rue d'Austerlitz), Madame WHITE (Louis Thevenet), Madame GARAPON (Louis Thevenet), Anne VANTHIENEL (Louis Thevenet), Charlotte MONIN (rue d'Ivry), Madame HOCQUET (habitante Esplanade) et Arlette VIANO (rue du Mail).

Non excusés Pascal NOENS

VISITEURS REUNION

Tour de table des personnes présentes et surtout de celles venues pour la première fois à la réunion. Chacun se présente.

COMPTE RENDU

Le compte rendu de la réunion du Conseil du 8 septembre 2008 est approuvé. A transmettre pour mise en ligne sur le site internet à Yves Botton.

REUNION EN MAIRIE DU 4

Réunion le 13 octobre 2008 à 20h30, la séance se terminera donc à 20h00 précises. Objectif du rendez-vous : détailler la charte des Conseils de Quartier du 4. Philippe SORNAY ne pourra pas s'y rendre mais le conseil sera bien représenté : VN + YB + RC + JD + FC. Compte rendu à faire prochaine réunion.

LES TERRASSES

VN présente brièvement les résultats de l'enquête (site internet du Conseil + www.macroixrousse.com + retour papier dans la boîte aux lettres soit 49 réponses. Des tableaux ont été faits mais ils ne sont pas très représentatifs pour l'instant. Retravailler les chiffres pour qu'ils soient plus parlants et objectivement « lisibles ». Nous avons reçu pas mal de signes d'encouragement pour ce type d'initiatives et beaucoup des personnes présentes à la réunion ce soir sont venus grâce et/ou à cause de cette enquête de rentrée.

Discussion sur ce thème avec les personnes présentes car beaucoup sont venues pour des soucis liés aux terrasses.

A chaud, on parle surtout d'un problème de civisme, de soucis importants de nuisances sonores et de propreté. Une personne habitant au dessus d'un restaurant place Commandant Arnaud présente son cas particulier mais chacun admet que cet exemple reste valable pour plein d'autres lieux du quartier. Son problème réside dans le fait que les nuisances ne s'arrêtent pas alors qu'elle s'est rendue plusieurs fois dans le restaurant pour exposer les choses et tenter de trouver une solution : toujours dans un souci de dialogue pour obtenir des améliorations. Mais elle vient ce soir nous en parler car rien ne bouge et elle se demande si un dépôt de plainte ne serait pas utile et un recours (qu'elle ne souhaite pas) mais qui semble pourtant être indispensable pour faire bouger les choses. On lui indique que les plaintes sont nécessaires pour au moins marquer le coup et enclencher une dynamique pour trouver une issue. On parle également de la responsabilité des patrons de restaurants et autres bars sans oublier le civisme des clients.

Non seulement le bruit est présent le soir et en début de nuit mais également le matin tôt lors de la mise en place de la terrasse. Du coup, pas vraiment de pause pour les soucis de bruit !

Elle nous indique que les mardis régulièrement, un regroupement de vespas se fait dans le restaurant et ceci occasionne beaucoup de nuisances.

La personne présente ce soir habite au second mais nous indique que la propriétaire du premier n'en peut plus et a même du quitter les lieux pour ne pas craquer.

La discussion se poursuit sur les solutions que l'on pourrait trouver.



CONSEIL DE QUARTIER EST DU 4^{ème} ARRONDISSEMENT DE LYON

Compte rendu réunion du 13 octobre 2008 – Locaux de la MEJ – 18h30

Il faut porter plainte auprès des services de la Police Nationale pour que cela remonte au Préfet.

On constate que c'est vraiment un problème de « Je fais ce que je veux » qui se multiplie aussi bien au niveau des patrons d'établissements que des clients....

Peut être, devrions-nous mettre des infos dans les bars et restaurants du type « Pour le bien des voisins, merci de... » mais encore faut-il contrôler. Il faut VERBALISER quand des entraves au règlement sont faites et constatées.

De plus, les patrons n'habitent pour la plupart pas sur place et se préoccupent peu des nuisances car ils n'en pâtissent pas.

Peut être faudrait-il que les Conseils de Quartier soient invités à participer à l'ATTRIBUTION DES TERRASSES et nous devrions le demander au Maire du 4. On a aussi constaté qu'en 2 ans, au moins 7 terrasses avaient vu le jour en plus des habituelles. Comment cela est-il décidé en Mairie ? Quels sont les critères ?

On se plaint ensuite à imaginer des solutions, plus ou moins radicales :

- Subventions attribuées pour l'installation de triples vitrages pour les voisins directs
- Discuter de ce point lors de la réunion PM et leur demander d'intervenir et de contrôler
- Envisager une réunion en Mairie du 4 avec les 3 acteurs principaux : patrons d'établissements, habitants et élus.
- Porter plainte systématiquement
- Créer une commission ad'hoc composée des CDQ, des élus et de représentants des établissements pour discuter et décider de l'attribution des terrasses (et de fixer ensemble les critères et contraintes à respecter)
- Faire respecter la charte par la PM
- Créer un flyer sur ce problème en mettant l'accent sur :
 - l'espace public de plus en plus envahi mais « rentable » = véritable hypocrisie !
 - Le discours ringard contre les anti-terrasses Devenu ringard !

MONTEE BONNAFOUS

Toujours un problème de ramassage des poubelles proches du lavoir. Jacques DINARES s'en occupe et contacte les services concernés.

Police Municipale et la Fourrière ne s'occupent pas des voitures laissées en stationnement longue durée (2 et 10 mois !!!) alors que les riverains relancent les services en permanence. Nous demandons à l'une des personnes présentes de relever les plaques d'immatriculation des véhicules concernés et de nous les transmettre afin que nous fassions une remontée, via le CDQ, à la Chef de Poste de la PM, Madame PELLETIER.

3 véhicules ont été incendiés dans la semaine montée Bonnafous et les propriétaires sont sommés de faire enlever leur épave dans les plus brefs délais : on constate un léger dysfonctionnement entre faire et dicter !

LOUIS THEVENET

Les habitants sont très inquiets en ce qui concerne la future construction à côté du bâtiment de l'Esplanade. Le collectif (+ les conseils de Madame PIGNARD) a rédigé un courrier adressé au Maire du 4 car ils craignent qu'en creusant les parking, cela affaisse les terrains (une copie du courrier est mise à disposition du Conseil). A ce jour, 70 personnes de l'Esplanade ont signé le document.

On se demande toujours pourquoi les maisons situées à l'emplacement de cette future construction n'ont pas été mises en vente via une régie ou autre ... aucune publicité n'a été faite alors que des acheteurs privés potentiels pouvaient être intéressés par cette bâtisse....

Le CDQ doit faire un courrier pour donner son avis dans un souci constructif, non borné et en évitant le discours uniquement « contre ». Il faut rester objectif car de toute façon, le site est en cours d'acquisition par le promoteur qui, si ce dossier là n'est pas retenu, pourra proposer d'autres constructions. Dans le courrier, , rester positif et peut être accentuer la version « chemin piétonnier »



CONSEIL DE QUARTIER EST DU 4^{ème} ARRONDISSEMENT DE LYON

Compte rendu réunion du 13 octobre 2008 – Locaux de la MEJ – 18h30

POLICE MUNICIPALE

Certains habitants ont constatés que la PM ne passait que très peu dans la rue Dumenge, alors que certains véhicules restent stationné très longtemps. Cela empêche le turn-over et pénalise les riverains de la rue.

CADRE DE VIE

La commission cadre de vie a obtenu le déplacement - 10 mètres plus loin- d'un des deux silos à verre , place Bertone ,qui empêchait le passage des passants traversant la place. Malheureusement la terrasse du "Rideau rouge" empêchait , cet été , les passants avec des poussettes ou des fauteuils roulants d'y traverser.

Plus aucune question, Clôture de la séance à 20h00

Prochaine réunion : mercredi 12 novembre 2008 18h30 MEJ